

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3879-2014 Phases 3 et 4

Date : 10 septembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 47	Reprise de l'audience
9 h 47	Contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Geneviève Paquet pour le GRAME
10 h 11	<u>Objection par M^c Lemay Lachance</u> (on dépasse le cadre fixé par la Régie)
10 h 13	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Geneviève Paquet pour le GRAME
10 h 25	Fin du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Geneviève Paquet pour le GRAME
10 h 26	Contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
11 h 05	Fin du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
11 h 06	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 20
11 h 24	Reprise de l'audience
11 h 24	Contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
12 h 01	<u>Objection par M^c Lemay Lachance</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M ^c Neuman (non pertinente)
12 h 02	M. Gilles Boulianne se questionne également sur la pertinence d'une telle demande de prise d'engagement
12 h 02	Représentations de M ^c Neuman
12 h 03	M. Boulianne invite M ^c Neuman à passer à une autre question
12 h 04	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 16	Reprise de l'audience
13 h 16	<u>M^c Marie Lemay Lachance produit :</u> <u>B-0659</u> : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n ^o 5 (pièce Gaz Métro-115, document 15) <u>B-0660</u> : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n ^o 6 (pièce Gaz Métro-115, document 16) <u>B-0661</u> : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n ^o 7 (pièce Gaz Métro-115, document 17)
13 h 17	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 29	Commentaire de M ^c Lemay Lachance à l'effet que ce n'est pas le rôle des témoins de commenter sur l'étendue de la discrétion de la Régie
13 h 30	Représentations de M ^c Neuman
13 h 30	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3879-2014 Phases 3 et 4

Date : 10 septembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Reprise de l'audience du 9 septembre 2015
9 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 04	<u>M^c Marie Lemay Lachance produit :</u> B-0655 : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n° 1 (pièce Gaz Métro-115, document 12) B-0656 : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n° 2 (pièce Gaz Métro-115, document 13) B-0657 : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n° 3 (pièce Gaz Métro-115, document 14)
9 h 05	M ^c Lemay Lachance informe que le témoin Goyette, lors du panel 6, a apporté hier des corrections à deux pièces de Gaz Métro. Elle fait part qu'il n'y a finalement pas lieu de modifier la pièce B-0291. En ce qui a trait à la pièce B-0569, une version révisée sera déposée au cours de la journée
9 h 06	<u>Affirmation solennelle :</u> Émilie Moorhouse, conseillère senior, efficacité énergétique, 1717, du Havre, Montréal Vincent Pouliot, chef de service, marché du carbone et efficacité énergétique, 1717, du Havre, Montréal Philippe Rivard, conseiller principal, efficacité énergétique, 1717, du Havre, Montréal Isabelle Lemay, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Bruno Gobeil, consultant principal chez Dunsky Expertise en énergie, 50, Ste-Catherine Ouest, suite 420, Montréal Témoins du panel 9 portant sur l'efficacité énergétique
9 h 08	Interrogatoire du témoin Gobeil par M ^c Lemay Lachance
9 h 09	Fin de l'interrogatoire du témoin Gobeil par M ^c Lemay Lachance
9 h 10	Présentation par le témoin Pouliot
9 h 18	<u>Objection par M^c Franklin S. Gertler (ROEE)</u> au fait que le témoin Pouliot lit un document. Il indique que les intervenants n'ont pas le temps de prendre des notes pour le contre-interrogatoire. Il aimerait que ce document soit déposé
9 h 20	M ^c Lemay Lachance mentionne qu'elle n'a pas d'objection à déposer le document. Cependant, elle croit qu'il serait préférable de laisser M. Pouliot terminer
9 h 20	Réplique de M ^c Gertler
9 h 20	Commentaire de M ^c Hélène Sicard (UC) à l'effet que le débit du témoin est très rapide
9 h 22	<u>M^c Lemay Lachance produit :</u> B-0658 : notes d'allocation de M. Vincent Pouliot
9 h 22	Poursuite de la présentation par le témoin Pouliot
9 h 30	Fin de la présentation par le témoin Pouliot
9 h 30	L'audience est suspendue jusqu'à 9 h 45

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3879-2014 Phases 3 et 4

Date : 10 septembre 2015

HEURE	REMARQUES
13 h 40	Interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 49	Fin de l'interrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par M ^c Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 49	Questions par M ^c Louise Rozon aux témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil
13 h 55	Fin des questions par M ^c Louise Rozon aux témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil
13 h 55	Pas de réinterrogatoire des témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil par Me Marie Lemay Lachance
13 h 56	Les témoins Moorhouse, Pouliot, Rivard, Lemay et Gobeil sont libérés
14 h	<u>Affirmation solennelle :</u> Lucie Gervais, analyste pour l'ACIG, 225, rue Roy-Audy, Varennes
14 h 01	M ^c Guy Sarault (ACIG) produit : C-ACIG-0056 : présentation power point de la présentation de l'ACIG
14 h 02	Adoption de la pièce C-ACIG-0056 par le témoin Gervais
14 h 03	Interrogatoire du témoin Gervais par M ^c Sarault
14 h 04	Le témoin Gervais apporte une correction à la pièce C-ACIG-0050
14 h 05	Présentation par le témoin Gervais
14 h 46	Fin de la présentation par le témoin Gervais
14 h 47	Contre-interrogatoire du témoin Gervais par M ^c André Turmel pour la FCEI
14 h 48	Commentaire de M ^c Sarault à l'effet que la question de juridiction fédérale et son impact dans le présent dossier est d'ordre juridique et devrait donc être abordée en plaidoirie
14 h 49	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Gervais par M ^c André Turmel pour la FCEI
14 h 57	Fin du contre-interrogatoire du témoin Gervais par M ^c André Turmel pour la FCEI
14 h 58	M ^c Hugo Sigouin-Plasse annonce qu'il aurait besoin d'une pause d'environ 15 minutes avant de contre-interroger le témoin Gervais
14 h 58	Comme la preuve de l'UMQ devait absolument être présentée aujourd'hui, discussions entre les régisseurs afin de décider si l'audience est ajournée immédiatement
14 h 59	M ^c Martine Burelle (UMQ) informe que, finalement, la preuve de l'UMQ peut être présentée dans l'ordre prévu initialement
15 h 01	L'audience est ajournée au 11 septembre 2015 à 9 h
	<i>Johanne Le huis</i> , greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3879-2014 Phases 3 et 4

Date : 10 septembre 2015

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Vincent Pouliot	2015/09/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Chef de service, marché du carbone et efficacité énergétique	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Émilie Moorhouse	2015/09/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseillère senior, efficacité énergétique	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Philippe Rivard	2015/09/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseiller principal, efficacité énergétique	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2015/09/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Bruno Gobeil	2015/09/10
ENTREPRISE :	Dunsky Expertise en énergie	
PROFESSION :	Consultant principal chez Dunsky Expertise en énergie	
ADRESSE :	50, Ste-Catherine Ouest, suite 420 Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Lucie Gervais	2015/09/10
ENTREPRISE :	Témoin pour l'ACIG	
PROFESSION :	Analyste pour l'ACIG	
ADRESSE :	225, rue Roy-Audy Varenes	

PROCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 10 SEPTEMBRE 2015

DOSSIER : R-3879-2014 PHASES 3 ET 4

**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION
DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À
COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2014**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Gilles Boulianne (Président de la formation), de même que M^e Louise Rozon et M^e Marc Turgeon**

La procureure de la Régie est : **M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (SCGM)
Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse et M^e Marie Lemay Lachance

Les intervenants sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par M^e Guy Sarault *présent Am et Pm*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel *présent Am et Pm*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)
Représenté par M^e Geneviève Paquet *présente Am et Pm*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler *présent Am et Pm*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**
Représenté par M^e Dominique Neuman *présent Am et Pm*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représentée par M^e Hélène Sicard *présente Am et Pm*

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)
Représentée par M^e Martine Burelle *absente Am. Présente Pm*

DEBUT: 9h 03

REPRISE: 13h 16

DINER: 12h 04

AJOURNEMENT: 15h 01

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

